

## Recherches sociographiques



# " Le couteau sous la gorge " ou la perception du souverainisme québécois dans la presse canadienne-anglaise

Sylvie Lacombe

Volume 39, numéro 2-3, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057208ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057208ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Résumé de l'article

Partant de la perception du souverainisme québécois – ses leaders et leur projet politique - telle qu'on la trouve dans les pages du journal torontois *Globe and Mail*, l'auteure explore les idées et les valeurs implicitement associées au fédéralisme canadien. Elle met en relief la prétention de l'option fédéraliste au monopole de la légitimité politique et morale, dégageant du même coup un aspect de l'incompatibilité mutuelle entre cette option et le souverainisme québécois.

### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Lacombe, S. (1998). " Le couteau sous la gorge " ou la perception du souverainisme québécois dans la presse canadienne-anglaise. *Recherches sociographiques*, 39(2-3), 271–290. <https://doi.org/10.7202/057208ar>

# « LE COUTEAU SOUS LA GORGE » OU LA PERCEPTION DU SOUVERAINISME QUÉBÉCOIS DANS LA PRESSE CANADIENNE- ANGLAISE

Sylvie LACOMBE

Partant de la perception du souverainisme québécois – ses leaders et leur projet politique – telle qu'on la trouve dans les pages du journal torontois *Globe and Mail*, l'auteure explore les idées et les valeurs implicitement associées au fédéralisme canadien. Elle met en relief la prétention de l'option fédéraliste au monopole de la légitimité politique et morale, dégageant du même coup un aspect de l'incompatibilité mutuelle entre cette option et le souverainisme québécois.

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste<sup>1</sup> qui tente de circonscrire certains aspects de la société canadienne-anglaise par contraste avec la société québécoise. Son cadre général se situe donc sur le plan des interactions liant ces deux sociétés. Historiquement, c'est dans le domaine politique qu'elles ont été les plus fréquentes et... les plus conflictuelles. L'affrontement idéologique opposant actuellement le souverainisme québécois au fédéralisme canadien participe à son tour de cette interaction entre deux « sociétés globales ». Cependant, dans le « dialogue de sourds » pratiqué par les « deux solitudes », nous ne retenons ici qu'un seul tenant. Il s'agit de la perception canadienne-anglaise du « souverainisme » québécois, telle qu'exprimée dans une série d'articles tirés du

---

1. À l'origine, cette recherche a bénéficié d'une subvention postdoctorale accordée par le Groupe de recherche en analyse du discours politique (GRADIP) de l'Université du Québec à Montréal.

journal *The Globe and Mail*<sup>2</sup>. Nous essaierons de dégager quelques idées et valeurs communes qui, au-delà des divergences d'opinion entre chroniqueurs et éditorialistes, structurent les fondements politiques du fédéralisme canadien en tant qu'il est opposé au souverainisme québécois<sup>3</sup>.

Le but de notre entreprise est de saisir les catégories à partir desquelles s'élabore chacune des deux options, afin de rendre intelligible leur incompatibilité mutuelle. Quelques précisions méthodologiques s'imposent cependant, qui circonscrivent la portée de la présente analyse descriptive<sup>4</sup>. D'abord, comme c'est leur interaction elle-même qui jettera un nouvel éclairage sur chacune des deux options, seul le contraste à venir avec la perception du fédéralisme canadien dans l'option souverainiste autorisera un quelconque diagnostic d'ensemble. Pour le moment, nous chercherons seulement à expliciter les idées et les valeurs qui étayent la promotion du fédéralisme à travers l'opposition du *Globe and Mail* au souverainisme. Car les critiques formulées à l'endroit de ce projet nous en disent plus long sur la représentation de la société canadienne, que sur la société québécoise prise concrètement. Issue d'une analyse de contenu du corpus, notre description thématique porte essentiellement sur les énoncés les plus largement partagés ; elle commence par les positions les plus catégoriques à l'endroit des leaders souverainistes et de leur projet, pour ensuite dégager les idées et les valeurs implicitement associées au fédéralisme. Sans gommer l'éventail des vues, l'analyse ne distingue pas entre les éditoriaux et les articles signés par différents chroniqueurs, pour la plupart permanents. En effet, les positions exprimées dans les uns et les autres figurent ici comme autant de « variantes » du fédéralisme canadien. Malgré la fluidité de leur unité ainsi posée dans l'antagonisme idéologique, ces positions s'éclairent l'une l'autre ; les plus marginales, souvent plus radicales, mettant en relief la part d'implicite au sein des positions prédominantes.

La période retenue débute en janvier 1995, peu après l'annonce de la mise sur pied des Commissions régionales sur l'avenir du Québec, et se termine le jour du référendum, soit le 31 octobre 1995. Globalement, cette courte période de dix mois est marquée par une intensification de la « fatigue » dans l'opinion canadienne-anglaise face aux revendications du Québec<sup>5</sup>. L'expression « neverendum », qui fait

---

2. Nous prévoyons ultérieurement faire l'analyse de la perception québécoise du fédéralisme canadien, telle qu'on la trouve dans une série d'articles tirés du journal *Le Devoir* au cours de la même période que celle retenue ici.

3. Le *Globe and Mail* n'est évidemment pas le seul organe de promotion du fédéralisme canadien. Cependant, en tant que quotidien « national », distribué d'un « océan à l'autre », il en fournit une importante expression.

4. Je remercie ici les deux évaluateurs anonymes de la revue pour leurs critiques constructives.

5. M. SARRA-BOURNET (1995) a raison de parler d'un changement de ton – un réel durcissement des positions – au cours de la campagne référendaire, mais comme nous

suite à une déclaration de J. Parizeau sur le caractère inévitable de la souveraineté du Québec<sup>6</sup>, traduit bien cette lassitude d'une opinion publique qui se dit « prise en otage » par le Québec. Toutefois, si on trouve dans les pages du *Globe and Mail* le souhait de voir réglée, une fois pour toutes, la question du Québec, on verra qu'on y trouve aussi le refus catégorique de modifier la constitution et d'accorder à la province un statut particulier. Cette position laisse deviner une conception particulière, tant de la Loi constitutionnelle que des modalités du changement politique, sur laquelle nous reviendrons. Voyons d'abord comment sont perçus les politiciens souverainistes et leur projet, ainsi que la « culture politique » du Québec.

#### *Une élite politique avide de pouvoir*

L'aspect du souverainisme suscitant les commentaires les plus tranchés dans le *Globe and Mail* est certainement celui concernant les hommes politiques qui s'en font les promoteurs. Dans l'ensemble, ils sont perçus comme d'habiles manipulateurs, prêts à tout pour gagner le référendum à venir (SIMPSON, 3 mars<sup>7</sup>). Cette idée de manipulation est assez constante et implique d'autres groupes que les politiciens souverainistes. Par exemple, aux yeux d'un chroniqueur de l'Ouest, les messages qu'envoient les Canadiens des autres provinces à ceux du Québec ne peuvent atteindre leurs destinataires, filtrés qu'ils sont par les autorités provinciales et municipales, qui se rendent en cela complices des médias (LEE, 7 octobre).

Un autre élément ajoute une teinte particulière à l'idée de manipulation : le journal utilise souvent des métaphores religieuses pour caractériser les leaders souverainistes et leur option politique. On parlera, par exemple, des « convictions toutes religieuses » des séparatistes (CORCORAN, 23 septembre), de « St-Lucien » pour désigner le chef du Bloc québécois, et de sa « béatification » pour souligner sa popularité au Québec (SIMPSON, 4 mai). Veut-on signifier par là que les Québécois sont aujourd'hui manipulés par leurs élites politiques, tout comme on présumait hier que les Canadiens français l'étaient par leurs élites cléricales<sup>8</sup> ? Si on peut difficilement trancher cette question, à tout le moins ce recours aux métaphores religieuses laisse planer l'impression d'une irrationalité entourant le souverainisme québécois. Du point de vue canadien-anglais, ce mouvement paraît irrationnel ou,

pensons le démontrer dans les pages qui suivent, il serait erroné de conclure que ce changement ne nous apprend rien sur les positions canadiennes-anglaises à l'égard du souverainisme.

6. Ce qu'ont compris et retenu les Canadiens anglais de cette déclaration, c'est qu'il y aura autant de référendums qu'il sera nécessaire pour que le « oui » l'emporte.

7. L'analyse descriptive présentée ici n'entend pas brosser un portrait exhaustif du corpus analysé ; les références entre parenthèses ne sont que des exemples indicatifs. Dans le même souci d'économie d'espace, la bibliographie n'inclut que les articles cités.

8. L'allusion renvoie à l'expression canadienne-anglaise consacrée pour décrire le Canada français : *Priest ridden society*, une société dominée par ses prêtres.

en tous cas, fondé sur une rationalité qui ne serait pas proprement politique. Essayons donc de préciser ce point de vue.

Si on en croit le journal, c'est essentiellement un désir d'influence et de pouvoir qui anime les leaders souverainistes. L'éditorial du 21 avril affirme par exemple qu'aucun d'entre eux n'a jamais cru que la souveraineté était dans l'intérêt matériel ou social de ses compatriotes, et d'ajouter malicieusement que l'histoire leur a donné raison. Pareillement, on soupçonne leur engagement envers la démocratie d'être aussi flottant qu'intéressé: les souverainistes ne seraient démocrates que lorsque la démocratie peut servir leur cause, et non l'inverse. Les valeurs démocratiques ne seraient donc rien de plus qu'un masque derrière lequel ils camouflent leurs intentions peu louables. S'ils ont à cœur de faire accéder le Québec à la souveraineté, c'est parce qu'ainsi, ils deviendraient de « plus gros poissons dans un plus petit étang » (CRESPO, 20 octobre). Et quand, par inadvertance, le masque tombe, il révèle au grand jour leur intolérance (éditorial, 1<sup>er</sup> mars), voire leurs intentions racistes (éditorial, 17 octobre).

Selon ce point de vue, le souverainisme est un moyen de combler des ambitions personnelles, une soif de pouvoir. L'ambition est d'ailleurs un trait si déterminant dans la perception du mouvement souverainiste, que ce dernier paraît instable, ballotté qu'il est par les rivalités opposant ses leaders les uns aux autres. Dans cet univers où règnent l'intrigue et la fourberie, le chef du Bloc québécois, L. Bouchard, ressort comme le maître incontesté de la traîtrise<sup>9</sup> (SIMPSON, 3 mars et 11 avril; PICARD, 12 octobre). Les termes « séparatistes » et « sécessionnistes » utilisés pour désigner les leaders souverainistes sont significatifs. Ils indiquent que du point de vue canadien-anglais, ce mouvement politique vise beaucoup plus une destruction – celle du Canada – qu'une affirmation nationale – celle du Québec.

#### *Des électeurs qui se leurrent*

Quant à l'attitude des Québécois, il est répété à l'envi dans la page éditoriale et ailleurs dans le journal qu'ils ne veulent pas de la souveraineté du Québec, qu'ils n'en ont jamais voulu et qu'ils continuent de la rejeter, comme le montrent tous les sondages d'opinion (éditoriaux du 3 et 25 mars, 21 avril, 13 et 24 juin, etc.). Comment se fait-il alors qu'ils élisent des représentants souverainistes à Québec comme à Ottawa? Pour les journalistes du *Globe and Mail*, cela s'explique d'abord par le pouvoir de manipulation des élites politiques et par la désinformation orchestrée dans les médias de la province. Mais à elles deux ces causes ne suffisent

---

9. Après avoir soi-disant trahi B. Mulroney et le Parti conservateur pour fonder le Bloc québécois en 1990, le chef du Bloc effectue un virage dans la campagne référendaire en réintroduisant le projet de souveraineté-association, plus ou moins contre le gré de J. Parizeau (voir un article de SIMPSON au titre évocateur: « The knife wounds in Jacques Parizeau's back look familiar », 11 avril).

pas, semble-t-il, à élucider la popularité du mouvement. Au-delà de leur répercussion, le journal identifie encore un autre motif, très prosaïque : si les Québécois élisent des souverainistes, c'est que... ça marche ! Ils réussissent ainsi à obtenir un traitement spécial, tout en continuant de bénéficier des avantages normaux du régime fédéral. Mais cette « stratégie », bien que devenue, au cours des trente dernières années, partie prenante de la culture politique québécoise, n'en reste pas moins fondée sur une pure illusion (éditorial, 31 octobre) : il est assurément illusoire de la part des électeurs québécois de croire qu'ils peuvent à la fois demeurer une province canadienne et agir comme une nation indépendante (COYNE, 24 avril). Cette stratégie de la « menace séparatiste » aurait dominé la politique canadienne jusqu'à l'échec de l'accord du lac Meech où elle a failli parvenir à extirper un statut spécial pour la province de Québec. Une telle lecture de la situation alimente encore la « fatigue » politique du Canada anglais. Pour Mason LEE, par exemple, chaque référendum sur la souveraineté est l'occasion pour le Québec de « mettre le couteau sous la gorge du Canada » (LEE, 25 février).

De tout ceci, il ressort dans un premier temps que le souverainisme n'apparaît pas dans les pages du *Globe and Mail* comme une fin en soi mais plutôt comme un moyen : entre les mains des hommes politiques, il sert des intérêts de classe (ou de groupe social) ; tandis que de la part des électeurs, il sert à arracher un traitement de faveur pour leur province.

Si cette stratégie de l'auto-illusion a été efficace, grâce entre autres à la complaisance des élites politiques fédéralistes, depuis l'échec du lac Meech au moins, quelque chose a changé qui la court-circuite. Selon A. COYNE (24 avril), en effet, l'échec de cet accord met clairement en lumière le fait qu'aucun statut spécial ne sera jamais accordé au Québec. Désormais, la méthode du « chantage » tourne donc à vide. Dans le même ordre d'idées, un chroniqueur de l'Ouest précise, à quelques jours du référendum, qu'une réalité fondamentale échappe aux Québécois. C'est que les Canadiens de l'Ouest ne prendront pas une réponse affirmative au référendum comme le coup d'envoi de négociations en vue d'améliorer la position du Québec dans la confédération. Il ajoute qu'une réponse négative ne doit pas non plus éveiller quelque espoir d'obtenir un droit de veto ou une reconnaissance de la société distincte, car cela n'aura pas lieu (CERNETIG, 27 octobre).

On voit les positions se durcir devant ce qui est perçu comme une simple stratégie politique : au fond, la souveraineté du Québec ne serait pas désirée par les électeurs québécois, elle serait seulement brandie comme une arme menaçante pour soutirer des privilèges déniés aux Canadiens des autres provinces.

*Un projet irrationnel...*

Si on se tourne maintenant vers ce qui est dit du projet souverainiste lui-même, les jugements ne sont pas moins sévères. D'abord, l'éventualité de la séparation « pure et simple », accompagnée ou non d'une déclaration unilatérale d'indépendance, suscite crainte et méfiance parce qu'elle plongerait inévitablement le Québec dans l'anarchie et la violence (COYNE, 23 janvier). Puis, au début avril, comme le mouvement souverainiste opère un virage stratégique en remettant au premier plan une proposition d'association entre le Québec souverain et le « Reste du Canada », l'inquiétude grandit, et se double d'incrédulité. Comme on assimile ce virage à une manœuvre destinée à semer la confusion, on craint de voir la situation incertaine s'éterniser (éditorial, 11 avril). Les critiques se multiplient à l'égard du projet, car « l'illogisme qui le fonde n'a d'égal que sa grande improbabilité » (SIMPSON, 11 avril). Déjà, l'éditorial du 9 février avançait que l'objet des réclamations souverainistes, à savoir le « droit à l'autodétermination au sein d'une communauté démocratique et souveraine », est précisément le socle sur lequel le Canada lui-même s'est développé depuis toujours. De ce point de vue, ce qu'exigent les leaders séparatistes pour le Québec, les Québécois en bénéficient déjà au sein de la fédération canadienne. Cette affirmation sera répétée à diverses reprises tout au long de la campagne. Ainsi le 1<sup>er</sup> juillet, on se réjouit de ce que, « devant la trop grande résistance publique », les « séparatistes » soient contraints d'abandonner la notion d'indépendance inconditionnelle ; désormais, ils s'emploient à « concocter » des manières d'offrir aux Québécois « ce qu'ils ont déjà » (éditorial, 1<sup>er</sup> juillet).

L'illogisme de la souveraineté-association tient, selon le journal, à plusieurs facteurs. D'abord, le principe de la « séparation pour mieux reformer ensuite ce qui aurait été séparé » est précisément à l'opposé de la tendance qui s'observe dans le monde contemporain. Comme le signale J. SIMPSON<sup>10</sup> (11 avril), quand une fédération se désintègre, ce n'est jamais pour se ressouder ensuite sous une autre forme. Les souverainistes se réfèrent-ils au traité de Maastricht pour élaborer leur projet d'association entre un Québec souverain et le « reste du Canada » ? Le *Globe and Mail* soutient que ce qui est à l'œuvre en Europe est exactement le contraire de ce que Bouchard et Parizeau préparent ; ceux-ci ne comprenant rien à la politique d'union européenne (COOK, 12 avril). Leur projet s'inscrirait de surcroît à l'inverse des tendances mondiales en faveur de la lutte aux déficits gouvernementaux et de l'assainissement des finances publiques. Ainsi, un chroniqueur économique voit dans la brochure « Le cœur à l'ouvrage »<sup>11</sup> la prétention ridicule que les Québécois sont une « sorte différente d'êtres humains, un peuple, si unique que les notions d'individualisme, les forces du marché et les valeurs conservatrices ne peuvent s'y

10. Se référant à l'ouvrage de R. YOUNG (1995).

11. Manifeste de la coalition « arc-en-ciel » pour la souveraineté, composée du Parti québécois, du Bloc québécois et de l'Action démocratique du Québec.

enraciner »<sup>12</sup>. Il présente ensuite les souverainistes comme les seuls vrais partisans du *statu quo* au Canada, raillant leur « collectivisme de gauche » totalement inadapté aux années 1990. Selon lui, les souverainistes empêchent les Québécois d'opérer la « transition que tout le reste de l'Amérique du Nord a déjà amorcée » et cela coûte cher à tout le monde (CORCORAN, 23 septembre). Cette opinion n'est pas exceptionnelle dans le journal. En fait, concernant les relations entre le domaine politique et l'économique, la position du *Globe and Mail* semble assez claire : idéalement, le domaine politique doit être subordonné aux exigences de l'économie, et pour celui qui en douterait, le Québec reste le meilleur contre-exemple de cette nécessité. C'est parce que le pouvoir des politiciens y est démesuré qu'on trouve au Québec la dette gouvernementale la plus élevée, et que les citoyens y sont le plus taxés (COOK, 30 octobre). Si on en croit certains éditoriaux, c'est depuis les années 1960 que la politique québécoise « tend à déformer l'économie » (éditorial, 4 mai). La montée du nationalisme y serait évidemment pour quelque chose : les syndicats et les groupes populaires appuyant le mouvement souverainiste, les gouvernements péquistes hésitent à couper dans les programmes sociaux. Mais ils refusent également de s'attaquer à la dette publique, de peur de s'aliéner des votes (éditorial, 15 mai).

Un point de vue largement partagé dans les colonnes du *Globe and Mail* fait donc de l'économique le domaine suprême qui doit commander toute décision politique. Ainsi, même quand le journal admet – timidement – l'idée que les Québécois souhaitent vraiment l'indépendance, c'est pour préciser que, « loin des rêves politiques », ils souhaitent en réalité « être indépendants à l'égard de la dette et du chômage » (éditorial, 4 mai). De même, une victoire fracassante du « non » au référendum signifierait plus que le simple refus du souverainisme, ce serait le rejet de « trente années d'interventionnisme et d'usage destructeur de l'économie à des fins politiques » (CORCORAN, 24 octobre).

... et sans avenir

En plus d'être illogique, le projet serait d'une réalisation hautement improbable, pour plusieurs raisons. D'abord ce que veulent les souverainistes, selon J. Simpson, c'est une association économique qui préserverait les règles de base existantes parmi les provinces, alors même que le Québec deviendrait un État séparé. Or, comme ni le gouvernement fédéral ni les premiers ministres provinciaux ne représentent le « reste du Canada », les seules démarches pour leur donner une voix commune risquent fort d'échouer, avant même que ne soient entamées les

---

12. « That Quebeckers are somehow a different breed of human being, a "people" who are somehow unfathomably unique, so unique that notions of individualism, market forces and conservative values cannot take root » (CORCORAN, 23 septembre); notre traduction, comme dans toutes les citations à venir.



négociations avec le Québec (SIMPSON, 8 septembre). Quand J. Parizeau nomme L. Bouchard « négociateur en chef » pour engager les pourparlers avec le reste du Canada, on s'empresse de clamer l'inanité de cette nomination et le caractère franchement illusoire des projections souverainistes (éditorial, 11 octobre). On le voit clairement, selon l'optique du journal, le nationalisme québécois n'exprime que des idées utopiques qui n'ont strictement rien à voir avec la rationalité des faits.

Enfin, un dernier aspect du projet de partenariat sur lequel le journal revient fréquemment, est la possibilité d'une séparation « sans souffrance ». Pour les journalistes, cette éventualité est sans doute la plus improbable et la plus farfelue de toutes. Puisque les Canadiens refusent d'accorder un statut particulier au Québec tandis qu'il fait encore partie du Canada, il est insensé de croire qu'ils lui accorderaient ce statut en sa qualité de pays étranger (LEE, 25 février). Si le Québec quitte, il deviendra, du point de vue canadien, un pays comme les autres et sera traité de la même façon que n'importe quelle autre nation. Sans doute les Québécois peuvent-ils espérer pour leur pays nouvellement créé quelque chose comme un commerce « normal » avec le Canada, mais certainement pas qu'il devienne son partenaire privilégié (SIMPSON, 24 août). Un court éditorial renchérit dans le même sens : contrairement aux dires des souverainistes, il n'y aura pas de traitement préférentiel et l'on peut même s'attendre à ce que les relations soient plutôt formelles et distantes entre les deux « nouvelles nations » (éditorial, 26 août).

Une relation implicite peut être dégagée de ce dernier aspect : il semble que le *Globe and Mail* attribue une plus grande valeur à l'espace national qu'à l'espace international, puisque passer du premier au second, c'est dégrader sa propre situation. Ainsi, les Québécois peuvent bien être insatisfaits de leur sort au sein du Canada, ils ne feraient que l'aggraver en instituant un État indépendant (éditoriaux, 9 février et 25 octobre). Selon ce point de vue, l'appartenance à la nation canadienne, peu importe la nature ou l'ampleur des « inconvénients » qui peuvent l'accompagner, est nécessairement supérieure, en valeur, à l'autonomie politique que gagnerait un Québec souverain. De plus, en refusant d'admettre la possibilité d'un partenariat avec cette nouvelle nation, le journal fait comme si l'univers des relations internationales était parfaitement homogène, plaçant, du moins en principe, tous les pays étrangers (y compris un éventuel Québec souverain) sur un pied d'égalité. Dans un contexte où s'élabore une libéralisation des échanges commerciaux sur tout le continent nord-américain, cette position a de quoi surprendre. Mais peut-être avons-nous là deux concomitants idéologiques de la représentation populaire du Canada comme étant le « meilleur pays au monde » : en quittant le « meilleur » qui soit, le Québec hériterait forcément d'une condition moindre, et du point de vue du « meilleur », tout ce qui se trouve au-dessous de soi peut sans doute s'équivaloir.

Quoi qu'il en soit, au-delà de la perception des souverainistes et de leur projet politique, le *Globe and Mail* affirme encore que l'éventualité de la séparation du

Québec est en elle-même une question canadienne et non pas strictement québécoise (LEE, 25 février). Ainsi, on déplore le fait que la classe politique nationale soit acquise à cette idée qu'un référendum, tenu au Québec seulement, puisse décider du sort de tout le pays. Pour A. COYNE, par exemple, il s'agit là d'une attitude néfaste parce qu'elle place l'accommodement au-dessus de tout autre principe ; elle est une manière de céder au chantage des souverainistes (20 mars). Chez un autre journaliste, le référendum, en tant que procédé de consultation populaire, devient « l'antithèse de la grande science du politique ». M. Valpy nous apprend, en effet, que la science politique a pour but d'élaborer des solutions intermédiaires qui maintiennent vibrant l'engagement entre personnes dont les vues sont divergentes. Or, une question référendaire ne pouvant être tranchée que par oui ou non, ce procédé démobilise les citoyens parce qu'il élimine toute possibilité de « moyen terme » dans la résolution de leurs désaccords (VALPY, 26 octobre).

#### *Le fédéralisme, bastion de la démocratie*

Plus encore, sous la plume d'autres chroniqueurs, tout se passe comme si le principe démocratique lui-même faisait les frais des référendums québécois. Selon T. Corcoran, le référendum de 1980 et celui de 1995 illustrent tristement que les élites politiques canadiennes accordent plus de poids aux francophones qu'à une majorité d'électeurs sans distinction linguistique, comme le commanderait une attitude supposée véritablement démocratique (CORCORAN, 27 octobre). Clairement donc, selon cette conception, les Québécois ne forment ni un peuple, ni une nation, tout au plus représentent-ils une « plus forte concentration d'électeurs francophones ». Dans ces conditions, reconnaître la légitimité d'un référendum québécois revient à valoriser le caractère francophone de cet électorat au détriment du principe démocratique qui commanderait, toujours selon Corcoran, la consultation de tous les Canadiens. Dans le même ordre d'idées, Coyne avance que la démocratie canadienne n'implique absolument pas que les Québécois puissent décider s'ils veulent ou non se séparer du pays. C'est que la volonté populaire, telle qu'exprimée par exemple dans les référendums, ne peut être souveraine et reste soumise aux lois en vigueur sur le territoire. Ainsi, la séparation du Québec serait illégale et le resterait même si une majorité de Québécois votaient en ce sens. Pour étayer son propos, l'auteur allègue que le Québec n'est pas entré dans la Confédération en tant que partie contractante, mais en serait au contraire une création, « son territoire ayant été découpé, avec celui de l'Ontario, à même ce qui était alors l'unique province du Canada ». Dans ces conditions, les quelque deux millions d'électeurs pour le oui dans un référendum québécois n'ont aucun droit de détruire un pays de trente millions d'habitants en prétextant la révocation d'un contrat qui n'a jamais eu lieu (COYNE, 18 septembre).

La logique de cette position révèle un aspect de l'incompatibilité entre le fédéralisme canadien et le souverainisme québécois, qu'il s'agit maintenant d'examiner. Pour Coyne, tout principe s'appliquant à l'entité canadienne devrait nécessairement s'appliquer également à l'entité québécoise. Nous dirons que pour lui, ce qui vaut pour le « tout » doit valoir aussi pour la « partie » : si le Canada est divisible, alors le Québec l'est aussi. Soutenir le contraire en avançant que seuls les Québécois ont droit à l'autodétermination (et pas les habitants de l'Outaouais ou de Westmount, par exemple), c'est non seulement nier la démocratie, c'est ni plus ni moins que nier l'existence de la nation canadienne (COYNE, 18 septembre).

On peut déceler ici diverses associations d'idées et de valeurs. Il est clair par exemple que, chez ce chroniqueur, tout ce qui remet en question la fédération canadienne est automatiquement suspecté d'être antidémocratique. Et on trouve ailleurs qu'à l'inverse, ce qui est fondamentalement démocratique tend à être identifié au fédéralisme canadien. Par exemple, « plus le nationalisme québécois se donne un air progressif, non ethnique et libéral » – en somme, plus il s'inspire des principes démocratiques –, et « moins il peut invoquer des justifications à la séparation fondées sur le particularisme provincial »<sup>13</sup> (COYNE, 24 avril). On notera que l'auteur restreint le Québec à son statut constitutionnel de province du Canada. Selon cette optique, le nationalisme québécois exprime, ou plutôt exacerbe, un « particularisme provincial » qui n'a rien de « national », et n'est peut-être même pas « social ». Une telle conception corrobore la perception des Québécois comme formant simplement une « majorité d'électeurs francophones », réaffirmant la compréhension « individualiste » de la réalité sociale dans la pensée canadienne-anglaise. Mais cela laisse également entendre que si le particularisme est « provincial », son opposé, c'est-à-dire l'universalisme, est forcément « fédéral ».

De fait, à quelques jours du référendum, Coyne avance qu'au fond, le Canada est un fait moral : « plus que tout autre chose, une nation est une communauté morale, un corps de personnes qui, bien qu'ils ne se connaissent pas les uns les autres, sont pourtant sensibles au destin de chacun » (23 octobre). Cette sensibilité est la même qu'on doit ressentir envers l'humanité, mais la nation serait l'acte le plus large d'empathie dont nous soyons capables. Si elle n'exige pas de renier les allégeances plus restreintes, on ne saurait pourtant laisser l'une d'elles prédominer au détriment des autres. C'est pourquoi Coyne exhorte les francophones du Québec à refuser la tentation de « s'entasser paresseusement entre eux »<sup>14</sup> et leur vante l'amour du Canada qui, loin de « flatter les identités locales, invite au contraire à les transcender ». Il termine son plaidoyer en affirmant que le « Canada offre, contre le "communautarisme" vulgaire de la politique identitaire, une fraternité plus

---

13. « But the more they try to portray theirs as a progressive, non-ethnic, liberal nationalism, the less justification for separation they can find in provincial particularism. »

14. « ... than to seek only the lazy contentment of huddling together with our own kind ».

véritable, enracinée non dans l'homogénéité ou la diversité, mais dans l'humanité » (*ibid.*).

Encore une fois, ces propos permettent de faire ressortir certaines relations entre des éléments autrement distincts, relations qui restent plus « souterraines » ou implicites chez d'autres journalistes. Ainsi, en posant la nation canadienne comme la communauté d'appartenance la plus proche possible de l'humanité, la position de Coyne explique en partie comment le fédéralisme peut, dans l'affrontement avec le souverainisme, détenir le monopole de la légitimité politique et morale. On a vu que, dans cette pensée, le fédéralisme incarnait de manière pratiquement exclusive les principes démocratiques. On découvre maintenant que le rejeter revient, ni plus ni moins, à se détourner de l'universalisme et à renier notre commune appartenance à l'humanité. Il est peu étonnant, dans ces conditions, que le souverainisme soit associé à une forme de racisme.

Bien qu'on trouve des positions plus nuancées que celle de Coyne, notamment dans les éditoriaux et dans les écrits de W. Thorsell, celles-ci procèdent néanmoins de la même relation de subordination de l'identité dite « locale » (régionale ou provinciale) à l'appartenance dite « nationale ». Ainsi, pour le rédacteur en chef, l'appartenance régionale n'entre pas nécessairement en contradiction avec l'identité canadienne, elle est plutôt la preuve concrète de son existence (THORSELL, 28 janvier). Sans identification à une « région », l'identité canadienne reste sans voix, tout comme à l'inverse, cet attachement régional ne possède pas en lui-même sa propre fin. La même logique est à l'œuvre dans le souhait, maintes fois répété dans les pages du journal, de voir la fête de « St-Jean-Baptiste » célébrée d'un océan à l'autre en tant que « fête canadienne ». Dans l'éditorial du 24 juin, on associe la St-Jean-Baptiste à d'autres fêtes provinciales qui sont célébrées par exemple en Ontario, à Terre-Neuve ou en Alberta. Ces fêtes sont toutes semblables, nous dit-on, en ce qu'elles sont autant de célébrations de la diversité canadienne, et la ferveur de la fête québécoise, bien qu'inégalée ailleurs, indique seulement une manière différente d'exprimer la diversité. Aussi, loin de miner le sens de l'appartenance canadienne, la diversité provinciale l'exprime (éditorial, 24 juin).

C'est dire que dans les pages du *Globe and Mail*, le « particularisme provincial » peut être considéré légitime, mais seulement dans la mesure où il se subordonne à l'identité canadienne, c'est-à-dire quand il se met au service de la fédération. Ce dernier point met en relief un glissement sémantique qui traverse à peu près tout le corpus d'articles analysés ici : les expressions « nation canadienne » et « fédéralisme canadien » sont employées en étroite association, au point d'en faire de quasi-synonymes<sup>15</sup>. Nous allons donc nous pencher sur certaines critiques

15. Ici, comme en plusieurs autres points, nous rejoignons les travaux de BOURQUE et DUCHASTEL (1996) sur les transformations identitaires canadiennes au sein des discours constitutionnels. Bien que travaillant sur des matériaux différents, ces auteurs ont déjà souligné l'identification de la nation canadienne à la forme du régime politique, de même que

adressées par le journal au camp du « non ». Cet examen de ce qu'est ou « devrait être » le fédéralisme soulignera les principales valeurs attribuées à l'entité canadienne.

### *Prééminence du gouvernement fédéral*

S'interrogeant sur le « type de fédéralisme qu'on cherche à vendre aux Québécois », Coyne déplore que la véritable cible de la campagne référendaire, dans le camp du « oui » comme dans celui du « non », soit le gouvernement fédéral (9 octobre). Or, poursuit-il, si on veut convaincre les Québécois des vertus du fédéralisme, il faut cesser de priver celui-ci de sa raison d'être. Un gouvernement fédéral doit avoir des pouvoirs proprement fédéraux, même au risque de mécontenter les provinces. Cet auteur rejette sans détours la thèse voulant que la dévolution des pouvoirs d'Ottawa vers les provinces soit inévitable, et soutient que dans plusieurs domaines, comme celui de l'économie, elle n'est même pas souhaitable<sup>16</sup>. Il s'en prend ensuite aux défenseurs québécois du fédéralisme, à l'ancien et à l'actuel chef du Parti libéral du Québec (R. Bourassa et D. Johnson), parce qu'ils ne savent vanter que sa « rentabilité ». Pour Coyne, cela revient à faire du gouvernement fédéral un simple instrument de l'Assemblée nationale, et à exploiter les diverses régions canadiennes au profit du Québec. À ses yeux, les Québécois, peu importe qu'ils se disent fédéralistes, ont une conception erronée du fédéralisme canadien qui engendre des attitudes qu'il serait tenté de qualifier de « parasitaires ». En effet, insiste-t-il, leur conception ne comprend aucune obligation de la part du Québec, mais implique en revanche que la province bénéficie de tous les avantages de la fédération (COYNE, 9 octobre). Deux semaines plus tard, il revient à la charge en critiquant une attitude généralisée parmi les fédéralistes qui consiste à demander aux Québécois d'accepter l'autorité du gouvernement fédéral, tout en offrant son démantèlement. De même, à propos du rapatriement de la constitution en 1982, il s'indigne de ce que les fédéralistes « veulent être pardonnés pour avoir imposé au Québec une constitution que soixante-douze de ses soixante-quinze

---

la lecture « individualiste » de la réalité québécoise qui la réduit à un « rapport démographique singulier », c'est-à-dire à la présence d'une majorité francophone. Mais la complémentarité de nos travaux concerne également les perspectives d'ensemble. Tandis que Bourque et Duchastel s'intéressent aux relations entre le discours constitutionnel (ou autre) et le mode de régulation sociale, nous abordons l'idéologie comme une sphère autonome, et portons en conséquence une attention particulière aux relations entre les divers traits d'une même configuration.

16. Ailleurs, il condamne l'attitude des premiers ministres provinciaux qui ont, à son avis, explicitement rejeté l'autorité fédérale en matière de commerce intérieur et contribué ainsi à l'édification de barrières tarifaires entre les provinces. Ce faisant, les premiers ministres provinciaux sont bien mal placés, insiste-t-il, pour faire la promotion d'un fédéralisme auquel, de toute évidence, ils ne croient pas, contre un projet de souveraineté-association, qu'au fond, ils pratiquent depuis longtemps (COYNE, 28 août).

membres du parlement (canadien) ont ratifiée ». Cela revient à son avis à demander aux Québécois de continuer à envoyer des représentants au sein d'un corps politique dont il est par ailleurs admis qu'il ne les représente pas (COYNE, 23 octobre). Le chroniqueur s'emporte ainsi contre les contradictions qu'il décèle au sein des discours fédéralistes.

M. Valpy, pour sa part, reproche au camp du « non » de se contenter de menacer les Québécois des conséquences économiques d'une éventuelle séparation ou pire, de leur promettre qu'en restant au Canada, la fédération sera modifiée de sorte qu'il y ait encore « moins de Canada auquel adhérer » (24 octobre). Il déplore ainsi que le camp du « non » en soit réduit à acheter le vote des Québécois, en leur promettant plus de pouvoir. Les deux journalistes se rejoignent par là dans leur commune déception face à une attitude, celle qui n'apprécie le Canada que pour ce que peuvent en tirer les provinces, comme si le gouvernement fédéral n'avait d'autre fonction que de protéger l'intégrité provinciale en opérant une dévolution de ses pouvoirs à leur profit. En bref, ce que condamnent les deux chroniqueurs, c'est la priorité accordée aux provinces, à leurs pouvoirs législatifs et à leur représentation politique des Canadiens, au détriment du gouvernement fédéral. Car, selon eux, le Canada souffre tout au contraire d'une trop faible présence fédérale. Selon leur optique, toute forme de décentralisation sera forcément considérée comme faisant partie du « problème » canadien et non de sa solution. Au fond, Coyne et Valpy souhaitent non seulement une plus grande « visibilité » du gouvernement fédéral, mais surtout une réelle promotion des valeurs que celui-ci incarne à leurs yeux.

### *L'apologie de la flexibilité*

Parmi celles-ci, la notion de changement est assurément celle qui revient le plus constamment dans les pages du *Globe and Mail*. On y répète sans cesse que la nature même de la constitution canadienne est une transformation continue<sup>17</sup>. W. Thorsell avance qu'elle est en elle-même, et à dessein, un *work in progress* faisant du pays une demeure en constante rénovation depuis sa construction (THORSELL, 28 janvier)<sup>18</sup>. De même, si l'on en croit plusieurs éditoriaux, le trait constant du Canada serait précisément le changement. On va jusqu'à invoquer la « société sophistiquée et accomplie qu'est devenu le Québec aujourd'hui » comme preuve de cette affirmation (éditorial, 7 février). Si la Confédération n'avait pas été en constant

---

17. Cette affirmation entend, bien sûr, contredire la position de la coalition souverainiste qui se nomme elle-même le « camp du changement » et présente le gouvernement fédéral, et le camp du « non », comme le parti du *statu quo*.

18. L'éditeur ajoute que le rapatriement de 1982 avait pour but explicite de faciliter les changements constitutionnels en s'évitant de passer chaque fois par le parlement britannique. L'artisan de ce rapatriement, P.E. Trudeau, avait donc entièrement tort, aux yeux de Thorsell, en présentant l'événement comme le moyen de « fixer la constitution pour mille ans ».

changement, demande encore l'éditorial du 26 octobre, comment le Québec pourrait-il être aussi distinct qu'il l'est aujourd'hui et comment sa langue et sa culture seraient-elles si bien protégées ?

Le changement comme valeur est donc étroitement lié à l'opposition du journal au souverainisme québécois. Bien que cette valorisation soit peut-être plus circonstancielle que fondamentale, elle n'en illustre pas moins à quel point le fédéralisme canadien se veut une « réponse » au souverainisme québécois. De fait, l'éditorial du 1<sup>er</sup> juillet se réjouit que « la constante canadienne soit le changement » : cela prouve qu'en dépit des « prophètes du malheur » qui annoncent la fin du Canada, le pays se maintiendra comme il s'est toujours maintenu. On ajoute que les espoirs ainsi formulés se fondent entièrement sur la raison et non sur le sentiment : c'est que le Canada puise le secret de sa longévité dans sa nature flexible et élastique (éditorial, 1<sup>er</sup> juillet).

Le journal est cependant moins explicite quand il s'agit d'énumérer les nombreuses transformations qui caractérisent, selon lui, la fédération canadienne. Mais l'un de ses journalistes exprime l'idée qu'elles se sont toutes opérées par des moyens non constitutionnels (SIMPSON, 12 mai) et que, précise-t-il ailleurs, « dans une société divisée comme le Canada, le changement constitutionnel s'accomplit mieux ainsi » (SIMPSON, 15 avril). Ce qui nous ramène à la question du Québec et au refus catégorique du *Globe and Mail* de voir accorder un statut particulier à cette province au sein de la confédération.

D'une part, il est clairement reconnu dans un éditorial que le Québec est une société distincte, qui possède, de surcroît, tous les attributs de la nation. Mais s'il en est ainsi, pourquoi ne deviendrait-il pas un État séparé ? Pour élaborer sa réponse, l'éditorial compare d'abord la situation des Québécois avec celle d'autres « peuples minoritaires ». Tandis que les Irlandais ont longtemps été privés de leur Église, les Québécois ont professé leur catholicisme sans être inquiétés ; et, alors que les Écossais n'élisent toujours pas leur propre parlement, les Québécois disposent et bénéficient du leur depuis plus d'un siècle. S'il n'est pas dans l'intérêt des Québécois de fonder un État séparé, c'est donc qu'ils sont déjà maîtres de leur maison. C'est encore et surtout que les Québécois ont prospéré, non en dépit du Canada, mais grâce à lui (éditorial, 25 octobre).

Il découle de cette position que même lorsque la cohérence interne du Québec, et son particularisme au sein de l'ensemble canadien, sont reconnus, c'est à l'État fédéral, au Canada en tant qu'entité politique, qu'on attribue le « mérite » ou l'origine de ce particularisme et de cette cohérence. C'est dire que dans cette perspective, le Québec n'existe pas « en soi » : il est strictement une « création » de la Confédération canadienne et ne peut donc avoir d'existence en dehors d'elle.

Cela étant dit, son existence au sein du Canada n'en demeure pas moins « problématique ». Par exemple, selon M. Valpy, reconnaître dans la constitution

l'existence du Québec comme société distincte n'est pas dans l'intérêt de la nation, et provoquerait même l'accélération de son démantèlement. En l'absence d'une identité nationale culturelle unique, allègue-t-il, ce qui assure le lien essentiel entre tous les Canadiens et entre toutes les parties constituantes du pays, « c'est l'approche collectiviste dans le gouvernement de la nation ». Celle-ci ne peut donc souffrir, sans risquer l'éclatement du pays, une quelconque forme de dérogation. Or, c'est là un danger auquel conduirait nécessairement une reconnaissance constitutionnelle de la spécificité québécoise (VALPY, 24 octobre). Mais en écartant cette voie, le journal laisse bien peu de place, sinon aucune, à la satisfaction des « réclamations traditionnelles »<sup>19</sup> du Québec.

Cela ne semble toutefois pas être embarrassant outre mesure. En effet, Coyne soutient qu'en politique, une situation imparfaite n'est pas intolérable. Selon lui, il est tout à fait possible de maintenir les diverses parties de la fédération dans un état permanent de plus ou moins grande insatisfaction. La seule précaution à prendre, pour éviter que cette situation ne dégénère, est de s'assurer qu'aucune des parties ne puisse entretenir l'espoir d'un soulagement. Cela n'est pas précisé, mais on devine qu'une reconnaissance constitutionnelle de la spécificité québécoise susciterait le genre d'espoirs qu'il s'agit précisément, selon lui, de briser. Sans doute aussi est-ce pourquoi l'on trouve, en d'autres colonnes du journal, que le but ultime recherché par les fédéralistes ne peut être de « satisfaire les Québécois, en trouvant un arrangement qui leur paraîtrait parfait, mais de trouver plutôt un compromis avec lequel ils pourront vivre » (GRAY, 18 avril).

\*

\* \*

Au terme de cette description, que se dégage-t-il des principales positions du *Globe and Mail* à l'égard du souverainisme québécois ? D'abord on a vu que ce mouvement y est un moyen détourné d'atteindre des fins peu louables, que ce soit celle de dominer ou d'arracher des faveurs dont sont privés les autres Canadiens. Ensuite, la compréhension qu'ont les souverainistes des rapports entre les domaines politique et économique de la vie sociale est perçue comme étant en désaccord complet avec la réalité des faits. C'est ce qui rend leur projet à la fois hautement chimérique et franchement dépassé. Par ailleurs, son caractère illusoire et vain est encore accentué du fait que les Québécois bénéficient soi-disant déjà de ce que souhaitent obtenir, pour eux, les souverainistes. En premier lieu, l'appartenance à la nation canadienne est présentée comme la seule garantie à l'existence du Québec en tant que « société distincte ». Celle-ci se serait plus ou moins constituée au cours des dernières décennies « grâce à la flexibilité » du fédéralisme canadien. S'il s'agit de

---

19. Cette expression, vague à souhait, inclut ici l'interprétation des fédéralistes du Québec de ce que doivent être les conditions « minimales » à la ratification de la constitution canadienne par la province.



conserver ce particularisme, les Québécois ont donc tout intérêt à demeurer une province canadienne, n'ayant aucun motif « rationnel » de fonder un État séparé. S'ils sont, par ailleurs, attachés à la démocratie, ils rejettent sans hésiter la séparation, étant entendu que le Canada et son régime fédéral constituent le meilleur, sinon le seul, gage de ces valeurs politiques. Plus encore, le fédéralisme canadien figure, à l'échelle « nationale » et de manière exclusive, la reconnaissance de l'universelle humanité.

Donné comme le seul choix rationnel, le fédéralisme canadien apparaît ainsi paré de plusieurs vertus. D'une part, il protège les particularismes régionaux au sein du grand ensemble « national », sans pour autant manquer d'inscrire, d'autre part, ces identités « locales » dans l'universalisme du genre humain. Entre ces deux niveaux d'appartenance, particulière et universelle, on trouve la « nation » canadienne qui subordonne la première – elle donne sens à l'identité locale – et reste le seul moyen d'accéder à la seconde – elle symbolise exclusivement la commune humanité des individus. De ce point de vue, le souverainisme québécois paraît doublement fautif : il est incapable de transcender le « localisme », et perd de vue du même coup, l'horizon universel de l'humanité. À cela s'ajoute alors l'idée que le régime politique canadien détient le « monopole » des principes démocratiques, de telle sorte qu'il devient pratiquement impossible pour un démocrate de rejeter le fédéralisme canadien.

Quant à la place du Québec dans la confédération, on note que la « société distincte » est présente dans les pages du *Globe and Mail* à titre de « réalité empirique » indéniable. La « distinction » du Québec se résume alors au « fait » qu'on y trouve une plus grande concentration de francophones. Il n'y a pas, selon cette optique, de réalité « nationale » québécoise ; ce qu'on trouve dans la province du Québec, c'est une majorité d'individus parlant français. Qui plus est, cette majorité a pu se maintenir grâce au Canada, et non en dépit de lui. C'est notamment sa grande « flexibilité » et l'élasticité de son régime politique qui ont permis l'épanouissement de la société distincte telle qu'on la voit aujourd'hui.

S'il est admis que la situation des Québécois n'est peut-être pas parfaite, il est précisé, du même souffle, qu'elle serait nécessairement bien pire au sein d'un État séparé. Il est ainsi suggéré aux Québécois de renoncer à la « perfection », comme si dans la situation qui est la leur, le domaine politique ne pouvait s'établir que sur la base d'un compromis. Les articles analysés ici ne permettent pas de préciser si leur statut minoritaire dans l'État canadien explique que les Québécois soient, selon l'optique du journal, dans l'obligation de faire des concessions, et non en droit de réclamer ce qui, dans tous les cas, est perçu comme un « traitement de faveur ». Par contre, on voit bien que la renonciation à la reconnaissance constitutionnelle est à la base du compromis jugé nécessaire. Parce qu'elle engagerait les générations futures, une telle reconnaissance risquerait de miner la « flexibilité » tant vantée du fédéralisme canadien. Autrement dit, le changement constitutionnel ne sera

recevable que s'il n'est pas préjudiciable à la flexibilité des institutions politiques, car celle-ci demeure la priorité absolue. Il y a fort à parier que nous soyons devant un trait culturel indiquant une représentation politique persistante. On trouve, en effet, sous la plume des partisans canadiens-anglais de l'empire britannique il y a presque un siècle, la même valorisation passionnée de la flexibilité, ou de l'élasticité, des institutions canadiennes (LACOMBE, 1997a). Une différence majeure subsiste cependant. Alors qu'à l'époque on attribuait cette qualité au caractère « britannique » des institutions canadiennes, on la rattache aujourd'hui directement au régime politique. D'hier à aujourd'hui, tout se passe comme si le fédéralisme, en tant que trait caractérisant le Canada, incarnait désormais ce mélange de conventions coutumières et de pragmatisme qu'implique une constitution, en grande partie, non écrite<sup>20</sup>.

Si on veut mieux saisir les principes au fondement de cette « culture politique », on pourra ainsi recourir à une perspective historique. Mais il serait également indiqué d'adopter une approche comparative. Car l'identification de la « nation canadienne » à son régime politique conduit logiquement à faire du fédéralisme le véhicule privilégié du nationalisme canadien. Et bien que celui-ci ne se présente pas comme tel, il pourrait bien être le pendant canadien-anglais du souverainisme québécois.

Sylvie LACOMBE

Département de sociologie,  
Université Laval.

### BIBLIOGRAPHIE

BOURQUE, Gilles et Jules DUCHASTEL

1996 *L'identité fragmentée*, Montréal, Fides.

LACOMBE, Sylvie

1997a « Imperial loyalism : the English-Canadian ideal of Christian universality », dans : Colin COATES (dir.), *Imperial Canada, 1867-1917*, Edimburg, University of Edimburg, 187-195.

1997b « La comparaison, pour quoi faire ? À la recherche des "totalités sociales" dans le contexte canadien », dans : Gérard BOUCHARD et Yvan LAMONDE (dirs), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 205-220.

20. Ailleurs, nous avons tenté de dégager quelques points communs et divergents entre les deux affrontements idéologiques : celui qui, au début du siècle, oppose l'ambition nationale d'un H. Bourassa à l'ambition impériale canadienne-anglaise et l'actuel antagonisme où s'interpellent le souverainisme québécois et le fédéralisme canadien (LACOMBE, 1997b).

SARRA-BOURNET, Michel

1995 *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, Montréal, VLB éditeur.

YOUNG, Robert

1995 *La Sécession du Québec et l'avenir du Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

### CORPUS CITÉ

CERNETIG, Miro

1995 « Quebec cure-all a bitter pill in West. Westerners averse to olive branch », *The Globe and Mail*, 27 octobre.

COOK, Peter

1995 « Quebec and Canada 25 years later », *The Globe and Mail*, 12 avril.

1995 « The politicians that we deserve ? », *The Globe and Mail*, 30 octobre.

CORCORAN, Terence

1995 « Real Quebec question is no joke », *The Globe and Mail*, 23 septembre.

1995 « Vote no to end decline », *The Globe and Mail*, 24 octobre.

1995 « Democracy is the victim », *The Globe and Mail*, 27 octobre.

COYNE, Andrew

1995 « It's no 'narrow legalism' to ask if Quebeckers want a law-based State », *The Globe and Mail*, 23 janvier.

1995 « How we respond to a yes vote is rooted in how we see the country », *The Globe and Mail*, 20 mars.

1995 « Separatism dies a slow death, caught in its own contradictions », *The Globe and Mail*, 24 avril.

1995 « What could premiers deny Quebec that they haven't already destroyed ? », *The Globe and Mail*, 28 août.

1995 « There's more to democracy than just having a vote », *The Globe and Mail*, 18 septembre.

1995 « What kind of federalism are we selling to Quebeckers ? », *The Globe and Mail*, 9 octobre.

1995 « A nation in danger of relativizing itself to death », *The Globe and Mail*, 23 octobre.

CRESPO, John

1995 « Canada and Quebec : a worst-case scenario », *The Globe and Mail*, 20 octobre.

GRAY, John

1995 « People outside Quebec feeling a bit truculent », *The Globe and Mail*, 18 avril.

LEE, Robert Mason

- 1995 « Westerners kept away from talks about Quebec », *The Globe and Mail*, 25 février.  
 1995 « The message that Quebec hasn't heard », *The Globe and Mail*, 7 octobre.

PICARD, André

- 1995 « Bouchard casts a magic spell », *The Globe and Mail*, 12 octobre.

SIMPSON, Jeffrey

- 1995 « Seems like Quebec has been in this time machine before », *The Globe and Mail*, 3 mars.  
 1995 « The knife wounds in Jacques Parizeau's back look familiar », *The Globe and Mail*, 11 avril.  
 1995 « Quebec and Canada : A debate without audience », *The Globe and Mail*, 15 avril.  
 1995 « Conflicting visions within Quebec's secessionist movement », *The Globe and Mail*, 4 mai.  
 1995 « Secessionists can't agree on Ottawa's intentions for centralisation », *The Globe and Mail*, 12 mai.  
 1995 « At least eight reasons why Quebec's dream of association will fail », *The Globe and Mail*, 24 août.  
 1995 « There are two kinds of economic association, and they're very different », *The Globe and Mail*, 8 septembre.

THORSELL, William

- 1995 « Our Constitution is – and was meant to be – a work in progress », *The Globe and Mail*, 28 janvier.

VALPY, Michael

- 1995 « Canada in the imagination », *The Globe and Mail*, 24 octobre.  
 1995 « When the time comes to vote », *The Globe and Mail*, 26 octobre.

### ÉDITORIAUX

- 1995 « The PQ's instincts betray it again », *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> février.  
 1995 « Mr. Parizeau's Twenty Questions », *The Globe and Mail*, 7 février.  
 1995 « The Canadian Solution », *The Globe and Mail*, 9 février.  
 1995 « Separatism's dark side », *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> mars.  
 1995 « The changing colours of separatism in Quebec », *The Globe and Mail*, 3 mars.  
 1995 « No comfort in the polls », *The Globe and Mail*, 25 mars.  
 1995 « The separatist split is nothing to cheer », *The Globe and Mail*, 11 avril.  
 1995 « Breaking up to get together », *The Globe and Mail*, 21 avril.  
 1995 « Quebec's fiscal woes », *The Globe and Mail*, 4 mai.

- 1995 « An agenda for Quebec », *The Globe and Mail*, 15 mai.
- 1995 « A question of independance », *The Globe and Mail*, 13 juin.
- 1995 « St. Jean Baptiste Day, a Canadian holiday », *The Globe and Mail*, 24 juin.
- 1995 « The spirit of Canada », *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> juillet.
- 1995 « A basic message for Quebec », *The Globe and Mail*, 26 août.
- 1995 « Mr. Bouchard's empty title », *The Globe and Mail*, 11 octobre.
- 1995 « Mr. Bouchard's ethnic nationalism », *The Globe and Mail*, 17 octobre.
- 1995 « A thriving nation in a United State », *The Globe and Mail*, 25 octobre.
- 1995 « The changing face of federalism », *The Globe and Mail*, 26 octobre.
- 1995 « The unfinished country », *The Globe and Mail*, 31 octobre.